



Déclaration d'exercice

NOM : Prénom : N° ordre :

Adresse domicile :

Tél : Mail :

Je déclare chacune de mes activités ci-après:

Activité principale :	Activité antérieure	Activité actuelle
Adresse exacte du lieu d'exercice :		
Mode d'exercice (1) : (cocher la case correspondant à votre activité)	Assistant <input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Remplaçant <input type="checkbox"/> Salariat <input type="checkbox"/> Exercice Individuel <input type="checkbox"/> Exercice en Groupe <input type="checkbox"/>	Assistant <input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Remplaçant <input type="checkbox"/> Salariat <input type="checkbox"/> Exercice Individuel <input type="checkbox"/> Exercice en Groupe <input type="checkbox"/>
Nom du(des) titulaire(s) du cabinet (à indiquer si SCM ou SCP, SEL,...)		
	Date de début d'activité	Date de début d'activité
/...../...../...../.....
	Date de fin d'activité	
/...../.....	

Activité secondaire :	Activité antérieure	Activité actuelle
Adresse exacte du lieu d'exercice :		
Mode d'exercice (1) : (cocher la case correspondant à votre activité)	Assistant <input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Remplaçant <input type="checkbox"/> Salariat <input type="checkbox"/> Exercice Individuel <input type="checkbox"/> Exercice en Groupe <input type="checkbox"/>	Assistant <input type="checkbox"/> Collaborateur <input type="checkbox"/> Remplaçant <input type="checkbox"/> Salariat <input type="checkbox"/> Exercice Individuel <input type="checkbox"/> Exercice en Groupe <input type="checkbox"/>
Nom du(des) titulaire(s) du cabinet (à indiquer si SCM ou SCP, SEL,...)		
	Date de début d'activité	Date de début d'activité
/...../...../...../.....
	Date de fin d'activité	
/...../.....	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées (2) ci-dessus.

Fait à : Le : Signature :

(1) Fournir copie des contrats

(2) Article R4321.143 du CSP : « Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au conseil départemental de l'ordre par un masseur-kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. »